



ADIMAT SARL
Lieu-dit Nielluccio RN 198
Entrée Nord
20240 GHISONACCIA

SARL au Capital de 50 000 €
Tel: 04 95 56 28 87 Fax: 04 95 56 29 86
TVA: FR63 333 583 987
SIRET 333 583 987 00032

A l'attention de la Mission Régionale
D'Autorité Environnemental de Corse

Objet : Avis n° 2018-05 du 12 Mai 2018

Le 22 Mai 2018,

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire déposé par notre société (ADIMAT) sur la commune de Poggio Di Nazza, vous nous avez transmis un avis (réf 2018-05 du 12 Mai 2018) de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Corse.

Conformément à L. 122-1 V et VI du code de l'environnement, vous nous avez sollicité pour vous faire part de nos remarques relatives à cet avis.

Après analyse, nous tenons à vous faire part des remarques suivantes :

- Il est précisé en page 8 du présent Avis que le terrain se trouvant en ESA (Espace stratégique Agricole), il est nécessaire que la Commune procède à une modification de sa carte Communale (Voir procès-verbal des délibérations du conseil Municipal du 22 Septembre 2017) pour déclasser les terrains et permettre ainsi de rendre le projet en compatibilité avec le PADDUC. Par jugement de Mars 2018, la cartographie des ESA a été annulée. Nous portons à votre connaissance que la Mairie a donné son avis favorable au projet et a reconnu que les terrains ne seront pas intégrés dans les ESA de la commune. Dans ce cadre, il semble que le projet pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral sans modification de la carte communale.
- Dans le cadre du dossier de demande de dérogation d'espèces protégées, nous avons intégré dans le dossier une note complémentaire de notre bureau d'étude faisant un état du dossier en cours de finalisation.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Clara PETRONI

Gérant ADIMAT